

Faculté des sciences économiques et de gestion

MASTER GESTION 1 parcours F.C.

CONTRÔLE DE COMPTABILITÉ FINANCIÈRE APPROFONDIE

SUJET D'ENTRAÎNEMENT 2009

Document autorisé : liste du plan comptable
Calculatrice autorisée

Durée : 1 heure 30

Cours de M. Didier KLODAWSKI

Les différentes parties sont indépendantes

Partie 1 : l'entreprise ALBERT a été créée en 1999 sous forme de société anonyme au capital entièrement libéré de 100 000 €. Son activité est la fabrication et la commercialisation de tubes pour l'industrie automobile. Elle est implantée dans le sud de l'Aisne. La SA ALBERT décide de concevoir son propre progiciel de gestion intégré. Le service comptable et financier a évalué les coûts. Au cours du 4^{ème} trimestre 2008 : étude préalable : 1 200 €, conception générale : 800 € et analyse organique : 900 €. Au cours du 1^{er} trimestre 2009 : programmation : 1 000 €, tests et jeux d'essais : 500 €, documentation technique : 645 € et formation des utilisateurs : 850 €. La date de première mise en service est le 3 avril 2009. La maintenance s'est élevée à 1 250 € au 4^{ème} trimestre 2009.

Annexe :

Étapes du développement		Coûts inclus dans le coût de production
Phase conceptuelle	1/ étude préalable	non
	2/ Analyse fonctionnelle (conception générale)	non
	3/ Analyse organique (conception détaillée)	OUI
Phase de production	4/ Programmation (codification)	OUI
	5/ Tests et jeux d'essais	OUI
Phase de mise disposition et de suivi	6/ Documentation technique	OUI
	7/ Formation de l'utilisateur	non
	8/ Suivi (maintenance)	non

TRAVAIL

Comptabiliser l'entrée du logiciel dans le patrimoine pour 2008 et 2009.

Partie 2 : la SA ALBERT achète une machine-outil le 23 avril 2009 d'un montant de 8 000 €. L'entreprise règle son fournisseur à 20 jours par chèque. Cette machine est mise en service par la SA le 10 mai 2009 et a entraîné un coût de 600 €. L'amortissement fiscal est l'amortissement dégressif sur 5 ans. L'amortissement comptable retenu est l'amortissement linéaire sur 5 ans. La valeur résiduelle au bout des 5 ans est de 800 €. Le 2 janvier 2009, la SA reçoit une notification du conseil régional précisant que la subvention couvrira 25 % du prix d'acquisition HT. Le virement de la subvention est effectué le 2 juin 2009 sur le compte bancaire de la société.

TRAVAIL

**Faire le tableau d'amortissement complet ainsi que l'étalement de la subvention.
Comptabiliser ces opérations au journal de l'entreprise pour les années 2009 et 2010
Faire le bilan partiel pour les années 2009 et 2010.**

Partie 3 : l'entreprise ALBERT a acheté durant l'exercice 2009 des fournitures administratives pour 1 450 €. Au 31 décembre 2009, le stock de fournitures administratives s'élève à 110 €. Cette entreprise ne tient pas de compte de stock de fournitures dans sa comptabilité. Au 31 décembre 2009, le reliquat de timbres postaux est de 260 € et celui des timbres fiscaux de 84 €. La SA a payé le 5 décembre 2009, le loyer trimestriel de 3 450 € concernant la période de décembre, janvier et février.

Cette entreprise reçoit et enregistre une facture d'un montant de 1 850 € HT le 24 décembre 2009. Mais seulement la moitié des matières premières est réceptionnée le 22 décembre. L'autre moitié sera réceptionnée en janvier 2010. Des matières premières sont reçues par cette entreprise le 26 décembre 2009. D'après le bon de commande montant HT des marchandises est de 1 960 € et du port 80 €. La facture est reçue le 5 janvier 2010. Consommations probables depuis la dernière facturation : 850 € pour l'électricité et 125 € pour les communications téléphoniques.

Cette entreprise a contracté un emprunt de 9 000 € le 1^{er} août 2007 remboursable en 10 ans par fractions égales le 1^{er} août de chaque année. Le taux d'intérêt est de 4,10 % annuel. Une ristourne de 200 € HT doit être accordée à un client au 31 décembre N. L'avoir ne sera établi et envoyé concernant janvier 2010. L'entreprise ALBERT vous présente l'état de ses clients douteux au 31 décembre 2009.

Clients	Créances TTC	Règlement en 2009	Dépréciation au 31/12/08	Observations
André	1 495,00		1 000,00	Porter la dépréciation à 95 %
Bernard	2 415,92			Perte probable 70 %
Cloé	1 875,33			Récupération probable 10 %
Denis	1 088,60	100,00	700,00	Porter la dépréciation à 80 %
Ernest	5 477,68			Perte certaine
Francis	1 076,40			Perte probable 65 %

TRAVAIL

**Remplir le tableau concernant les clients douteux
Comptabiliser au journal toutes ces opérations au jour de l'entreprise au 31 décembre 2009.**

